



Chères élèves,

Petite information sur les difficultés que rencontre ma profession, bien des choses ont été dites dans les médias ces derniers temps, un bilan de la situation vue par votre enseignant s'impose.

Ce qui risque de changer pour vous

• Tant que cette nouvelle Loi ne sera pas appliquée je continuerai de présenter à l'examen les **B1*** et les **B2***, par contre les **B3*/4*/5*** seront inscrits en candidat libre, je continuerai de les former, mais ce sont eux qui devront me communiquer leur date de convocation à l'examen, je serais à leur côté jusqu'au bout.

• Une fois que cette nouvelle loi sera adoptée et publiée au journal officiel, je n'aurai plus de date d'examen de conduite comme pour le code, et c'est vous les élèves qui devrez faire la demande en candidat libre, je resterai bien évidemment à vos côtés jusqu'au bout.

B1*: Catégorie de permis de conduire affecté aux véhicules de tourisme inférieur ou égal à 3,5 tonnes

Petit rappel

Depuis la loi 2015, notre profession est exposée à une forme de concurrence déloyale qui s'assimile à une déclaration de guerre faite aux Auto-écoles.

*Nous nous retrouvons pour beaucoup dans une impasse qui nous conduit à mettre la clef sous la porte. Nous subissons ce que les Taxis ont subi avant nous une **UBÉRISATION** de la profession.*

Si le gouvernement a récemment mis en place une charte de bon conducteur c'est tout simplement que le niveau des candidats est en chute libre depuis une dizaine d'années. Bon nombre d'auto-école pratique le Bachotage et le niveau de ces élèves une fois le permis en poche fait peur. Il n'y a qu'à voir le pourcentage des diplômés du BAC en 1958 (8,6%) et 2018 (91,1%) aujourd'hui on donne le BAC, le permis de conduire est plus difficile à obtenir (59% en 2018) mais le gouvernement dans un souci de communication purement électoral veut suivre cet exemple.





Comment cette concurrence déloyale est organisé.

M^{me} Françoise Dumas députée du gouvernement (LREM) à présenté mardi 12 février 2019 au gouvernement un projet qui, s'il est appliqué va tout simplement causer la faillite de toutes les petites auto-écoles.

Dans son projet :

- **Supprimer les places d'examen aux auto-écoles.**
- **Compléter l'article R213-1 et rendre l'agrément de portée nationale.**

En appliquant un seul agrément pour toute Auto-école qui désire se créer, ce petit tour de passe passe condamne à mort toutes les petites Auto-écoles ni plus, ni moins.

Avant cette proposition, chaque Auto-école qui désirait s'installer devait faire une demande d'agrément auprès de la Préfecture de Police dont elle dépendait, et pour une Auto-école en Ligne celle-ci ne pouvait exercer que sur l'endroit ou elle avait fait sa demande, exemple : "**ORNIKAR**" enregistré à Paris donc il ne peut travailler qu'à Paris.

Avec cette proposition de M^{me} Dumas, la start'up "**ORNIKAR**" pourra installer 50/100/200 agences en France avec un seul agrément et toutes les plateformes telles que : "**En voiture Simone 2**" "**Auto-école.net**" suivront.

Bien sûr les élèves verront dans un premier temps les prix descendre car la concurrence entre plates formes à déjà commencé, mais comme pour les Américains avec UBER ce sera uniquement pour tuer le marché car dès que les petites auto-écoles auront toutes fermé, les prix remonteront.

Le gouvernement lâche sciemment les écoles de conduite comme il l'a fait pour les Taxis et récemment pour les Ambulanciers. Mais au-delà d'un discours manipulateur ce gouvernement oublie plusieurs critères qui risquent de peser lourdement sur les finances de l'état.

- **La première mission d'une école de conduite**, est de former des élèves qui respectent le Code de la route en ayant une conduite sûr et responsable !
La prolifération de loueur de véhicule à double commande et de transformation de permis étranger ne crée pas de la sécurité routière, **bien au contraire !**
- **La concurrence déloyale des plates formes internet**, qui à l'instar d'UBER agissent en marge de la légalité et s'affranchissent allègrement des charges sociales et de la T.V.A. n'aide pas à remplir les caisses de l'état, **bien au contraire !**
- **La cannibalisation du métier**, par des moniteurs indépendants tous illégaux et dont les recettes ne sont pas déclarés. Ces mêmes moniteurs comme les chauffeurs UBER ont **très souvent 2 emplois pour finir leur fin de mois voilà la triste réalité que ce gouvernement n'a pas envie d'avouer !**

Pour rappel les écoles de conduite digne de ce nom ont pour mission de former des jeunes qui ne se tueront pas sur les routes une fois le permis en poche.

Ne serait-il pas plus intelligent d'aider les jeunes élèves Parisiens comme l'a fait la Mairie de Yerres en Essonne qui alloue une Bourse d'aide aux "jeunes permis" moyennant 70h00 de travaux d'intérêt général pour la commune. Notre Maire de Paris M^{me} Hidalgo qui a voté un Budget de 17,3 millions d'euros pour enrichir la ligne T3 voir l'article :

D'un coût de 650 000 € (dont 60% financés par la Ville et 12% par l'Etat), le cœur de Joana Vasconcelos s'inscrit dans le programme d'implantation de 24 œuvres d'art appelées à fleurir le long de la ligne du tramway T3. Cet « accompagnement artistique » est doté d'un budget de 17,3 millions d'euros sur la période 2006-2019, la Ville étant aussi chargée de leur entretien. »A ce jour, une dizaine d'œuvres ont été installées ou finalisées », précise Christophe Girard. Des mystérieuses éoliennes de Bruno Peinado aux Complots de Sylvie Auvray, en passant par les Points d'eau, sculptures fontaines de Pascale Marthine Thayou, il y en a pour tous les goûts aux abords du tramway...

